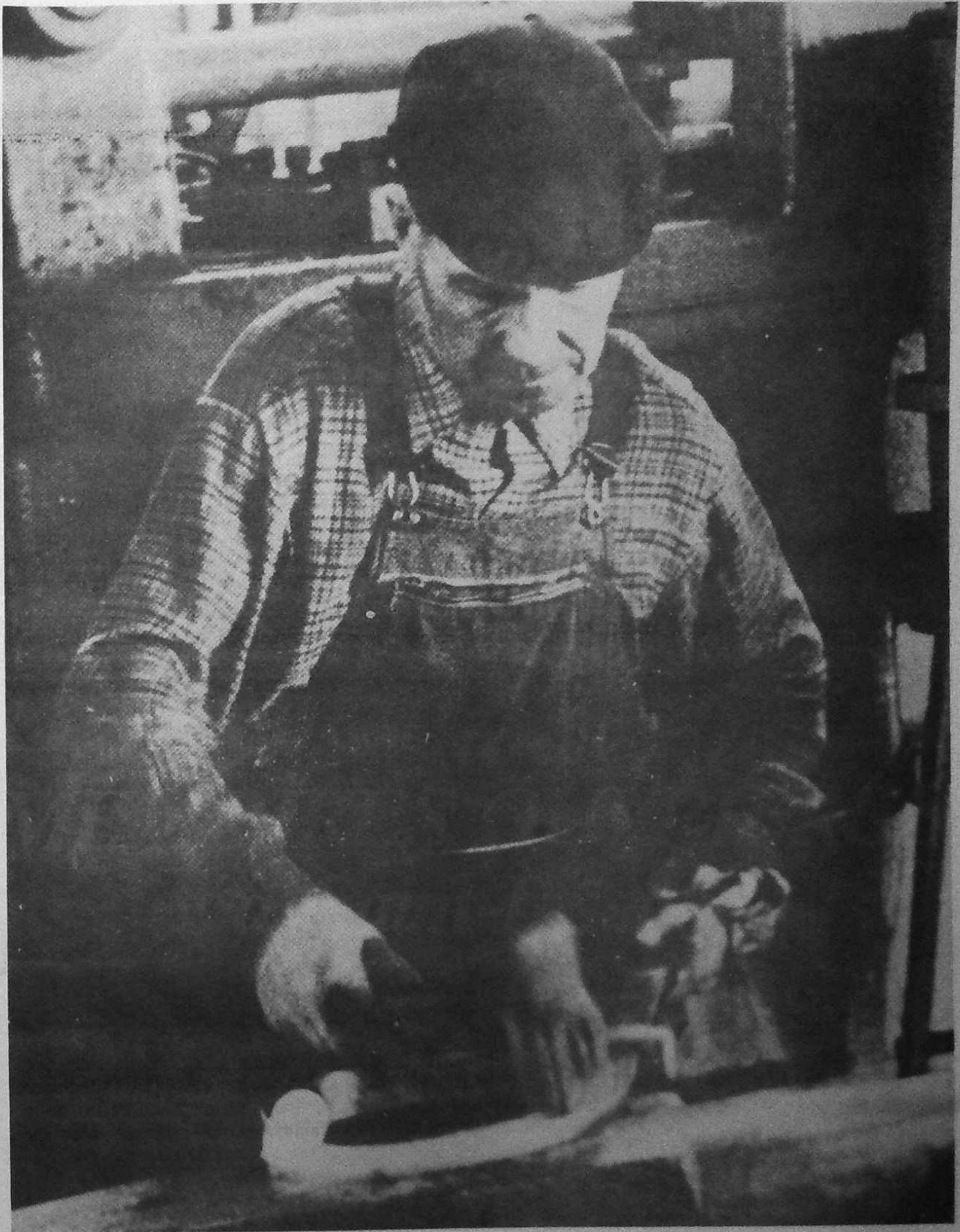


# *MEMOIRES OUVRIERES* *à Saint-Brieuc*



*Années 50*

## SOMMAIRE

En guise de présentation - André FELLER	2
Voyage dans les années 50 à Saint-Brieuc	3 et 4
"LE BAGNE BRIOCHIN" :	5,6,7 et 8
- l'usine Chaffoteaux	9
- la première prime de fin d'année travail aux pièces	10 et 11
- Gisèle et les premiers pas de la C.G.T.	
JEAN PRUHAL RACONTE - Les Forges et Laminoirs	12,13,14 et 15
Le premier S.M.I.G.	16
Quand la J.O.C. mène l'enquête	17
Images de 1er Mai à Paris	18
LA BATAILLE DU LOGEMENT:	19
- squatters, expulsions	
- le Mouvement Populaire des Familles	
- article d'Edouard PRIGENT	20
CHEZ LES OUVRIERS BOULANGERS - Jean LE FAUCHEUR témoigne.	21 et 22
FERDINAN: Histoire d'un homme qui aurait aimé vivre de sa ferme.	23 et 24
Théâtre interdit - "DRAME A TOULON"	25
En ce temps-là, on savait s'amuser	26
Le Tour de l'Ouest à Saint-Brieuc	27 et 28
Ciné-club briochin - "LE DIABLE AU CORPS"	29 et 30
Morale	31
Les Cosaques et le Saint-Esprit	32 et 32 bis
DEBAT AUTOUR DE LA GUERRE D'INDOCHINE	33
- Que s'est-il passé le 11 Mai 1950 à Saint-Brieuc,	34
- "La Marseillaise de St Brieuc" - article de J.P. CHABROL	35 et 36
- Le Procès	37
- Témoignages de LE GARIGNON et AUFFRET	38
ANNEXE I - Tableau des élections législatives de 1945 et 1951	39
ANNEXE II - Quelques réflexions autour des trois débats	40 et 41
ANNEXE III - Résumé des événements de l'année 1950	42

## EN GUISE DE PRESENTATION

En 1978, lorsque le Centre d'Action Culturelle a décidé de s'engager dans le projet "Mémoire ouvrière, Culture populaire", nous avons conscience de l'ampleur et de la difficulté de la tâche.

Comment, en effet, modifier une situation où ce qu'on appelle la culture correspond le plus souvent aux possibilités et aux goûts d'une minorité de privilégiés?

Comment faire pour permettre à tous, et notamment aux travailleurs, d'avoir librement accès à toutes les formes de la vie culturelle? (préambule aux statuts de notre association)

Nous n'avons découvert aucune recette. Nous avons voulu modifier les formes habituelles de nos relations avec le milieu ouvrier, partir de la vie des gens, permettre et faciliter les formes d'expression de cette culture-là.

En 1979 et 1980, grâce à l'aide du Fonds d'Intervention culturelle, nous avons pu engager une équipe pluridisciplinaire pour mener un projet dont l'essentiel consistait à retrouver et faire revivre - en les transposant le plus souvent - les événements qui ont jalonné l'histoire ouvrière de notre ville, que ce soit par le théâtre, avec les créations du Théâtre de Folle Pensée; par le diaporama avec le montage sur la Ville Ginglin; par des expositions (notamment celle sur la Maison du Peuple, d'après le roman de Louis Guilloux, et cette autre intitulée "Artistes et Travailleurs" qui, l'une et l'autre, ont circulé dans les entreprises); ou encore par la mise en place d'ateliers de sculpture et de théâtre, spécialement destinés au milieu ouvrier.

Nous avons proposé toute forme d'expression qui nous semblait pouvoir être utilisée pour mener ce projet et nous avons tenté d'en faciliter l'appropriation.

La brochure que le C.A.C. édite aujourd'hui, consacrée à la mémoire des années cinquante, se situe dans le prolongement de cette opération.

Elle est réalisée par Ariel NATHAN, qui a poursuivi pendant 5 mois cette suite d'animation. Elle devrait permettre de constater et de mesurer l'évolution des mentalités et des modes de vie, et des "valeurs" depuis une trentaine d'années.

Je souhaite que cette enquête connaisse une large diffusion dans les entreprises et fournisse l'occasion de débats sur cette période de l'après-guerre qui reste mal connue, peu étudiée jusqu'à présent parce que sans doute encore trop proche de nous, pourtant déjà si différente.

André FELLER

# voyage dans les années 50 à st brieuc

Si la Résistance et la Libération font partie aujourd'hui de la mémoire commune, il est des périodes qui semblent vouées à l'obscurité. Il en est ainsi de ces années 1950, pourtant plus proches de nous.

La Libération en 44, a suscité un élan d'espoir extraordinaire. On pansa les blessures, on compte les disparus, on accueille les prisonniers de retour d'Allemagne. On a encore bien du mal dans les villes à se ravitailler, mais on reprend goût à la vie.

Ceux et celles qui ont participé à la Résistance sont persuadés que cela va changer. Le programme du Comité National de la Résistance sert de plateforme commune à tous les courants de pensée qui ont combattu le nazisme et le régime de VICHY.

On parle alors d'une nouvelle presse libre indépendante des pouvoirs de l'argent, de la création d'une armée populaire, d'une économie tournée vers les besoins de la population, d'une justice au service du peuple. Surtout, on veut oublier la guerre et penser à un avenir de paix.



# VOYAGE DANS LES ANNEES 50

Cinq ans plus tard, ces espoirs sont orphelins.  
 Les travailleurs qui ont retroussé les manches pour remettre en route l'économie ont été peu récompensés de leurs sacrifices.  
 Les difficultés économiques persistent : manque de charbon, logement insuffisant, ravitaillement irrégulier.  
 Et la guerre menace, puisqu'on craint un affrontement imminent entre les deux grands : l'Union Soviétique a fait son "coup de Prague" en 48. Les Etats-Unis interviennent en Corée en juillet 50.  
 D'un côté, le Maccarthysme et la "chasse au sorcières" communistes. De l'autre, le stalinisme triomphant fait de procès truqués.

La France, elle, a pris le chemin de WASHINGTON avec l'aide du PLAN MARSHALL. Le pays est de nouveau profondément divisé politiquement, depuis le départ en mai 47 des ministres communistes du Gouvernement.  
 A l'intérieur, les grèves sont souvent très violentes.  
 A l'extérieur, le corps expéditionnaire français s'enlise en Indochine. Les années 50 sont donc des années noires.  
 Et l'on garde plus facilement les souvenirs des succès et des joies, que ceux des échecs et des douleurs.

Années noires surtout pour les ouvriers qui paient le plus cher cette période de restauration, où les gouvernements qui se suivent s'acharnent à mettre en pièces les conquêtes de la Libération.  
 Années difficiles pour ceux et celles qui ont pris le parti de résister, de croire à la paix, de continuer à lutter pour défendre leurs droits dans les usines.  
 C'est à eux que cette enquête est dédiée.

Nous avons voulu, même de façon inachevée, retracer la vie du mouvement ouvrier à SAINT-BRIEUC, et de certaines de ses figures marquantes, ces années-là; faire revivre des épisodes parmi les plus significatifs, sans porter de jugement.  
 Témoignage d'une époque, pour que tout simplement, nous ne perdions pas la mémoire.



Ariel NATHAN.

## « Le bain brioquin » : L'USINE CHAFFOTEAUX

En 1949, le député communiste Marcel HAMON écrit une série d'articles dans L'Aube Nouvelle où il dénonce les conditions de travail en vigueur au "Bain brioquin". A titre de témoignage, nous reproduisons des extraits de cet article :

"L'hiver il faut du chauffage.  
 Le chauffage, chez Boisseau-Gicquel, est assuré par des moyens archaïques : des braseros, à courte cheminée débouchant à l'intérieur même de l'atelier. Inutile, dès lors, de préciser que la fumée séjourne dans les ateliers. Celle-ci venant s'ajouter aux poussières de toutes sortes qui flottent dans l'atmosphère, et dont nous avons parlé la semaine dernière, on comprend difficilement comment les poumons peuvent résister dans un air aussi corrompu.

En hiver, de 6 heures à midi, l'air est irrespirable et il n'est pas rare que les ouvriers soient atteints de violents maux de tête, sans compter, pour ceux qui ont les yeux un tant soit peu sensibles, l'irritation des paupières, que peut déterminer le séjour prolongé dans la fumée.

On peut d'ailleurs imaginer facilement le peu de chaleur que fournit un tel moyen de chauffage dans de vastes ateliers (il y a cinq braseros par atelier).

Le fait qu'un immense portail est la sortie des marchandises n'arrange pas les choses, un vent glacial s'engouffrant par cette ouverture.

L'espace réglementaire entre les machines est de 80 cm., mais ici les ouvriers peuvent à peine se tenir entre les machines, qui sont placées les unes derrière les autres. Des accidents se produisent dès surtout au vieil outillage encore en service.

Le transport du matériel (caisses de pièces ou lourdes barres de cuivre) se fait sur des char iots de bois, trainés le plus souvent par des jeunes ou par des femmes: encore un travail qui conviendrait parfaitement au trio Boisseau-Gicquel-Baumann! Je suis persuadé que les ouvriers seraient heureux de les voir quelque temps à ce poste avec un salaire de moins de 10.000 francs par mois!!

Une autre caractéristique de l'usine Chaffoteaux, c'est l'insécurité totale de l'emploi (elle a ceci de commun cependant avec l'usine Chalos, dont nous parlerons également un jour, avec cette différence que M. Chalos agit avec davantage de souplesse... ou de jésuitisme, si l'on veut). Tout ouvrier (ou toute ouvrière) soupçonné d'avoir des idées syndicalistes, et à plus forte raison communistes, est chassé sans hésitation et sans explications. On peut dire que presque tous les renvois sont illégaux.

Lorsque ces renvois illégaux sont signalés à l'Inspection du Travail, celle-ci, dans un grand mouvement d'énergie... dresse procès-verbal!!! Ah! mais! C'est qu'on est terrible, à l'Inspection du Travail!

" Chacun, n'est-ce pas, a le droit d'avoir ses idées... sauf des idées syndicalistes (quel que soit d'ailleurs le syndicat !) ou des idées communistes... ou des idées progressistes tout court !

Un ouvrier (ou une ouvrière) tombe-t-il malade ? Il n'est pas certain que le tandem BOISSEAU-GICQUEL le reprendra. On n'a pas idée d'être malade avec des conditions de travail aussi douces et un salaire qui vous permet de vous nourrir copieusement !!!

D'ailleurs, aux yeux de BOISSEAU-GICQUEL et Compagnie, un ouvrier est par définition un fainéant.

S'il se déclare malade (même avec un certificat médical à l'appui), c'est qu'il veut enlever, méchamment, une partie de leurs "misérables gains" aux propriétaires de l'usine ! Alors, pour le punir, il arrive que l'on défalque ses jours de maladies de son congé annuel !

Bien entendu, comme dans toute collectivité en régime nazi, le mouchardage se pratique sur une large échelle à l'usine CHAFFOTEAUX.

Lorsque nous sommes allés distribuer les tracts à la sortie de l'usine pour préparer notre réunion publique, nous avons vu des ouvriers et des ouvrières qui jetaient un regard apeuré autour d'eux avant de saisir rapidement le tract. Nous n'avons sans doute pas besoin de préciser que nous connaissons le nom de la plupart de ces mouchards.

Un dernier fait pour montrer jusqu'où peut aller l'esprit fasciste de la direction de l'usine. Lorsqu'on établit les horaires de travail, le personnel voulait avoir son samedi matin, ce qui, en temps normal, ne devrait souffrir aucune difficulté. Il était prêt à rattraper au cours de la semaine les 3h30 perdues. Cette décision aurait avantagé les travailleurs venant de loin (PLAINTEL, YFFINIAC) et aurait permis aux ouvrières d'avoir cette matinée pour leur marché. Aucun argument n'y fit rien !"

" A l'émaillerie, les ouvriers et les ouvrières respirent toute la journée la fine poussière d'email, ce qui provoque chez eux de fréquents saignements de nez. Le cuivre occasionne également des coliques très douloureuses.

L'essayage des appareils à gaz (chauffe-eau et chauffe-bains) est fait par des femmes qui doivent, toute la journée, tenir la tête au-dessus du gaz allumé.

Les hommes travaillant à l'acide doivent plonger les pièces dans les bains d'acide ou additionné : leurs mains n'étant pas protégées, viennent à se brûler au bout d'un certain temps, provoquant un épluchage de la peau et de graves douleurs. L'acide fait perdre tout appétit et laisse un goût amer sur les lèvres. A la longue, c'est une véritable intoxication de tout l'organisme qui se produit.

Les copeaux de cuivre, lancés par les machines, volent dans l'air, rentrent dans les yeux et le nez, s'attaquent aux muqueuses, provoquent des brûlures.

Pour refroidir les pièces qui chauffent au décolletage, l'eau coule en permanence sur les mains des ouvriers, si bien que, l'hiver, ils ont tous l'onglée, des gerçures, des engelures.

Les appareils de soudure (chalumeaux autogènes et électriques) sont placés dans un grand atelier. Les gaz qui se dégagent de cette opération sont nombreux, et tous les ouvriers et ouvrières de l'atelier respirent toute la journée cet air vicié.

Inutile de dire que cela comporte des conséquences néfastes pour la santé : maux d'estomac, perte d'appétit, etc... Normalement, et légalement, ces appareils devraient être dans une seule pièce où serait installé un ventilateur.

Voilà en gros comment on travaille chez BOISSEAU-GICQUEL-BAUMANN.

Croyez-vous que des ouvriers travaillant dans des conditions aussi malsaines bénéficient au moins d'une distribution de lait ? eh bien non : seuls ceux qui travaillent à l'acide reçoivent du lait pour se désintoxiquer un peu.

Nous ne sommes pas méchants : nous demandons que l'on mette le directeur-actionnaire de l'usine CHAFFOTEAUX avec ses collaborateurs garde-chiourmes, pendant un mois, à la place des ouvriers et qu'on leur donne la paie qu'ils attribuent à ceux-ci !

## l'atelier de robinetterie à l'usine du Légé



# "Le bague briochin": L'usine Chaffoteaux

article de

**Marcel HAMON**

Député des Côtes du Nord

(paru dans l'Aube Nouvelle - 1949)

Les salaires de la classe ouvrière sont dérisoires à l'heure actuelle, quand on considère le coût de plus en plus élevé de la vie.

A Saint-Brieuc, ces salaires sont particulièrement bas.

Les ouvriers et les ouvrières, pour une bonne part, gagnent de 8.000 à 11.000 francs par mois.

Dans ce domaine l'usine Chaffoteaux, celle que les ouvriers appellent « le bague briochin », ne se distingue pas des autres.

Nous donnerons quelques chiffres par la suite.

En général, les conditions de travail et de vie sont aussi assez mauvaises pour la classe ouvrière à Saint-Brieuc, mises à part un petit nombre d'entreprises.

Mais, dans ce dernier domaine, le pompon revient à l'entreprise Chaffoteaux, dont nous allons avoir l'occasion de parler ici pendant plusieurs semaines.

Il se passe, dans cette entreprise, des choses à peine croyables en l'an de grâce 1949.

Bien entendu, il n'est pas question d'humanité dans les rapports de la Direction avec le personnel : le sens de ce mot est inconnu pour M. Boisseau, directeur.

Mais, plus fort, la République s'arrête aux portes de cette usine : la Constitution y est violée à chaque instant et les lois y sont considérées comme chiffons de papier !

Mais, dites-vous, il y a une inspection du Travail dans les Côtes-du-Nord ? C'est vrai, mais on peut se demander ce qu'elle inspecte, puisque, à son nez et à sa barbe, un régime qui appelle le régime hitlérien est installé dans une usine de Saint-Brieuc.

Ici, mieux que partout ailleurs, on voit combien le patronat a avantage au chômage, on voit mieux que les « bômeurs » constituent pour lui, une réserve de réserve, avec laquelle il fait esser une menace constante sur ceux qui travaillent.

Pour un oui ou pour un non, c'est à menace de renvoi à l'usine Chaffoteaux. Un ouvrier réclame-t-il une augmentation de salaire parce que ce qu'il fabrique se vend de plus en plus cher ? On lui répond : « ne tirez pas trop sur la ficelle, elle se cassera ! » « a des gens qui ne demandent pas mieux que de travailler à ce tarif ! » « si travailler a-t-il eu l'imprudence de parler de syndicats ? Il reçoit son compte le lendemain ! »

Pas le droit de quitter son « tour » ? Si quelqu'un s'absente quelques minutes, pour aller aux toilettes, un contre-maître est aussitôt là. Et tire sa montre, calcule le temps et s'il estime que c'est trop long, il menace : « N'oubliez pas qu'il y a des chômeurs à Saint-Brieuc ! »

Si un ouvrier a un minute de retard le matin, parce que son vélo a été par exemple, on le laisse à la porte de l'usine jusqu'à l'après-midi.

Nos lecteurs se demanderont peut-être pourquoi les délégués ouvriers n'interviennent pas à l'occasion de telles brimades ?

Disons-leur qu'il n'y a pas de délégués ouvriers chez Chaffoteaux, ni de syndicats, ni de Comité d'entreprise !

Le Comité d'entreprise, pourtant, doit être créé selon la loi dans toute usine employant 10 ouvriers ou plus ; or il y a dans les 400 ouvriers à l'entreprise Chaffoteaux.

La formule de M. Boisseau, Directeur, est celle de Louis XIV, et de Hitler : « tel est mon bon plaisir ! »

ON PEUT DIRE, SANS EXAGÉRER LE MOINDREMENT, QUE LA TERREUR REGNE À L'USINE CHAFFOTEAUX.

Nous le disons plus haut : les lois de la République ne sont pas faites pour M. Boisseau, ni pour l'inspection du Travail des Côtes-du-Nord, puisqu'il n'y a pas de Comité d'entreprise chez Chaffoteaux, mais la Constitution française elle-même ne compte pas celle-ci dit, en effet, que « nul ne doit être inquiété pour ses opinions politiques, philosophiques ou religieuses ».

Il y a même une loi du siècle dernier qui dit que nul ne peut porter un préjudice matériel que conque pour ses opinions ou faire pression sur lui sous peine de poursuites.

Disons-le nettement : M. BOISSEAU EST EN SITUATION D'ÊTRE TRADUIT DEVANT LES TRIBUNAUX !

La bataille commence pour que les ouvriers et les ouvrières qui travaillent au « bague briochin » deviennent des hommes libres.

L'Aube Nouvelle aura l'honneur d'avoir engagé ce nouveau et beau combat.

Que les travailleurs de chez Chaffoteaux, de leur côté, s'unissent dans un bloc solide, sans considération d'opinions ou de croyances.

Ils auront le dernier mot.

## LA PREMIERE PRIME

### DE FIN D'ANNEE

"C'était en 1950. Le Comité d'Entreprise qui venait de se constituer avait prévu d'organiser un Arbre de Noël.

Cela aurait été une occasion, pour la première fois, de se réunir tous ensemble et de réaliser quelque chose avec le Comité d'Entreprise.

Boisseau, directeur, ne voulait surtout pas de cela !

Et il avait employé tous les arguments pour empêcher cet Arbre de Noël. Selon lui, il fallait que tout le monde ait de l'argent, et pas seulement ceux qui avaient des enfants.

C'est ainsi qu'on a eu notre première prime de fin d'année mais du coup, là, c'était bien à la tête du client et à l'humeur du chef."

## TRAVAIL AUX PIÈCES

"Le salaire est calculé d'après le nombre de pièces fournies à l'heure, à partir d'un temps alloué à l'heure pour chaque série de pièces.

Certains ouvriers atteignent des salaires supérieurs à ceux des professionnels quand ils arrivent à tirer une bonne prime. Mais d'autres, au contraire, se tuaient au travail pour parvenir à faire des temps calculés trop serrés, par les chefs qui chronométrèrent.

Le Vendredi, chacun lisait sa feuille de prime où sont comptabilisées les séries et l'on vérifiait sur son carnet s'il n'y avait pas d'erreur.

Il faut être vigilant car, à tout moment, le chef pouvait repointer les pièces et augmenter le rendement. Si un nouveau venu voulait faire du zèle, il allait "casser les prix" et tous les autres en pâtissaient.

Ce système de salaire aux pièces, réajusté plusieurs fois, durera jusqu'en 1978.

## Etablissements Chaffoteaux & Maury réunis

Usine du Légué - SAINT-BRIEUC

Paie du 10 au 30 Juin 1949

M. Deslin Poch

Profession

SALAIRE BRUT y compris ind. etc.	5961
<i>Majoration pour réduction de zone</i>	
Assurances Sociales	350
Impôt Traitements et Salaires	301
Caisse Solidarité	5
Avances	
SALAIRE NET A PAYER	5580

## GISELE et les premiers pas de la C. G. T.

1949 - Chaffoteaux est au Légal. 400 personnes y travaillent dans des conditions très difficiles. Neuf heures trente par jour, six jours sur sept. Pour ceux qui sont aux pièces, la paye est variable en fonction des primes de rendement. L'hiver, il n'y a aucun chauffage. La discipline est assurée par des chefs d'atelier vigilants. Mr GICQUEL, chef de la robinetterie, devient célèbre pour le soin qu'il met à surveiller les ouvriers. A l'heure de l'embauche, il se plante à l'entrée et gare aux retardataires. Le directeur, c'est Mr BOISSEAU, le père BOISSEAU, comme on dit - un homme qui n'aime pas qu'on lui tienne tête.

A la Libération, de nouvelles lois sociales sont votées, les Comités d'Entreprises font leur apparition - mais pas à Chaffoteaux-. Ici, c'est "travaille et tais-toi", le règne du paternalisme doit continuer.

Monsieur le Directeur va à la messe tous les dimanches, et se dit volontiers inspiré par la morale chrétienne.

On n'hésite pas, à Chaffoteaux, à secourir les femmes recommandées par Mr. le Curé. Femmes seules, veuves, divorcées.

Si les femmes viennent d'obtenir pour la première fois le droit de vote, leur présence au travail n'est pas encore tellement admise. L'annonce des premières femmes députées est un événement. Comme est un événement l'élection de la première femme déléguée à l'usine.

Elle s'appelle Gisèle GESLIN. Le travail, elle connaît. Elle a commencé à Guingamp comme apprentie dans un atelier de couture. Elle avait 13 ans ! Elle fabriquait des vêtements militaires, le genre de métier qui disparaît quand finissent les guerres. Gisèle, à

la Libération, ne voit pas l'avenir trop sombre. Elle a rencontré la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, d'autres jeunes qui, comme elle, travaillent durement et rêvent d'un autre avenir.

Les loisirs, il n'y en a pas tellement mais on organise des sorties le dimanche, et avec de vieilles tentes sur les portebagages des vélos, on file vers Saint-Malo ou Trégastel.

La J.O.C. organise aussi des enquêtes ouvrières. Muni d'un questionnaire, chaque jociste interroge d'autres jeunes sur les conditions de vie et de travail. On revendique, pour les chômeurs, une prime journalière de 250 F; pour les soldats, les transports gratuits et la solde à 30 F par jour.

Gisèle s'est rendue à une réunion au café de la Rotonde, en haut du Légal. L'Union Locale C.G.T. veut constituer une liste de délégués pour les prochaines élections. on ne se bouscule pas au portillon. Rares sont ceux qui acceptent de se "mouiller". S'afficher avec le syndicat, ou même être surpris à parler à l'un des distributeurs de tracts à l'entrée -des gars de l'usine à gaz- c'est risquer un déplacement de poste ou un avertissement à la moindre occasion. La direction a ses mouchards. Ceux-ci lui rapportent les faits et gestes des "Rouges" !

Monsieur BOISSEAU est si soucieux d'éviter la contagion qu'il décide de faire ouvrir les portes le matin plus tôt. Jusque là, les ouvriers attendaient sous la pluie devant les grilles fermées, ce qui donnait le temps à la C.G.T. d'effectuer une prise de parole. L'orateur grimpe sur un tabouret et, sans sonorisation, harangue les ouvriers.

Les élections sont un succès. Gisèle est élue. Des revendications sont posées et, devant le refus obstiné de la direction, ce sera la grève. Mouvement suivi. Elle dure trois semaines, à la fin de l'année 1950. Trois longues semaines pendant lesquelles Mr. BOISSEAU refuse le contact avec le syndicat. Il faut tenir. Des collectes sont effectuées. On ramasse des choux-fleurs et des patates. Mais cela ne suffit pas ! Une entrevue à lieu, la direction cède des brouilles -mais rien d'essentiel-. C'est un échec.

La répression va s'abattre sur les délégués. Michel CADORET, le trésorier du syndicat, se retrouve balayeur. Pourtant, il est ajusteur de métier et à commencé à travailler à l'outillage. Tous les moyens sont bons pour écoeurer les militants.

CADORET donnera son compte, comme ADELAINÉ, le secrétaire du syndicat.

Gisèle travaille sur un tour en robinetterie. GICQUEL ne lui fait pas de cadeau. Dès qu'elle quitte son poste après avoir rempli son bon de délégation, il la suit. Quand elle est enceinte, elle continue à travailler debout jusqu'au dernier moment. Elle a le tort de s'absenter pour son congé maternité. La direction en profite pour lui envoyer une lettre de licenciement. Motif : rendement insuffisant ! Le tribunal des Prud'hommes condamne la direction aux dépens mais Gisèle est à la porte.

Le syndicat est démantelé. Il faudra quelques années et de nouvelles énergies pour que les travailleurs réussissent à se réorganiser.



Le vin d'honneur pour les médaillés du travail à l'usine Chaffoteaux, au Légal.

# jean Pruhall raconte...

## LES FORGES ET LAMINOIRS

### "FALLAIT AVOIR TUE PERE ET MERE...

En 1950, j'ai été embauché aux Forges et Laminoirs. On commençait le boulot à 4 h du matin, on finissait à midi ou on travaillait de midi à 8 h ou de 8 h à 4 h. La botte fermait pas. C'était un travail extrêmement pénible. On était payé avec un lance-pierre, nettement moins qu'ailleurs, fallait avoir tué père et mère pour travailler là-dedans, c'était un bain. On embauchait aux Forges et Laminoirs, ce qu'on appelait "Le lumpen prolétariat"... Les gars qui ne trouvaient pas de boulot ailleurs, quoi ! Les boîtes côtiées à l'époque, c'étaient Sambre et Meuse, le Jouguet et Chaffoutaux, même s'on l'appelait "Le bain briochin".

### FALLAIT COURIR...

Je travaillais au laminoir, sur le train ; ça consistait à récupérer les barres, c'est à dire les fils d'acier qui sortaient du four et qui servaient à faire, soit des roues de charrette, soit à faire des plats pour la construction. Au départ, il y avait ce qu'on appelle le raboulotier -celui qui introduit les lingots dans le four-. Il les rangeait de façon à les amener à la chaleur voulue, il voyait cela à la couleur de la ferraille. Il raboulotait, il les tournait et ensuite on les sortait avec une pince. Puis, il y avait le train, c'étaient des rouleaux mécaniques qui tournaient à une vitesse folle. Un gars prenait le dégrossi, c'est à dire qu'il introduisait le lingot dans le système qui l'amincissait une première fois, un autre l'attrapait après lui et ainsi de suite. On sortait des "ronds" qui faisaient de 8 à 12 mm, pour des lingots de 60 à 80 kilos au départ, cela faisait des longueurs impressionnantes, dans les 60 ou 70 mètres. Puis les barres tombaient sur une plaque où les jeunes, comme moi, les "piquaient" avec des pinces. Il fallait courir, puis redresser le fer avant qu'il ne refroidisse. Il ne fallait surtout pas qu'il soit tordu.

## ON TRAVAILLAIT 4 HEURES SUR 8

C'était tellement dur, qu'on travaillait une demi-heure et on s'arrêtait une demi-heure, parce que les gars étaient complètement crevés après une demi-heure de travail intensif comme ça. La demi-heure de repos, c'était la demi-heure de "belle" comme on disait. On allait taper une belote aux vestiaires, ou au bistrot.

## A 65 ANS IL N'Y AVAIT PLUS PERSONNE DU TOUT

C'était un boulot intéressant mais dangereux. Il y avait beaucoup d'accidents, des brûlures surtout. Un jour même, j'ai vu le fer qui a fait un noeud. A quelques secondes près, le gars se faisait étrangler par une barre à 3 ou 400 degrés... Les femmes avaient des conditions de travail atroces. Elles "botte-laient", mettaient des bouts de ferraille en bottes ou faisaient les fers à cheval à la Maréchaillerie. Il y a très peu de retraités des Forges. Les ouvriers mouraient à 50, 55 ans complètement usés... A 65 ans il n'y avait plus personne du tout.



Aux forges et laminoirs  
à l'ancienne usine, bld Carnot



#### LA PRIME DE CHARBON

Le patron a construit des logements où l'on ne payait pratiquement pas de loyer. En plus on avait droit à 40 kg de charbon par semaine pour se chauffer quand on était qualifié et à 20 kg quand on ne l'était pas, comme moi. D'une certaine façon, on respectait cette hiérarchie parce que pour avoir leur qualification, les gars avaient bossé 20 ans dans la boîte. Le logement et le charbon attachaient le personnel, c'était un moyen parmi d'autres pour faire pression.

#### LA GREVE DE 51

Les salaires étaient très bas, ils arrivaient ou ils n'arrivaient pas, les gars attendaient et étaient obligés de se fâcher. J'en ai vu qui fonçaient chez le caissier et disaient : "Ecoute, si on n'a pas la paye dans une heure, on casse tout". Et pour quelques carreaux cassés, les flics venaient et arrêtaient des gars.

#### UNE SOLIDARITE EXTRAORDINAIRE

Si j'avais eu la santé et la force, j'aurais jamais quitté le milieu ouvrier. Il y avait une solidarité extraordinaire parmi les gars. Alors qu'on en avait plein la peau au bout d'une demi-heure, j'ai vu des gars qui tenaient une heure et demie pour remplacer un copain mal fichu. Il fallait le faire ! A un poste où le patron lui-même estime qu'on ne peut pas tenir plus d'une demi-heure. Quand il y avait des blessés, des brûlés, ça débrayait vite. C'est comme pour les expulsions : un simple mot aux gars : "On expulse le petit père X." et les pinces tombaient des mains. Il y avait un réflexe de classe qui agissait aussitôt.

Moi, j'ai toujours été syndicaliste. J'ai fait partie de la JOC à la libération, puis de la CFTC. Après la grève des mineurs en 47 j'ai adhéré à la CGT. J'ai organisé la grève avec le jeune secrétaire du syndicat CGT de l'époque (lui a dû par la suite s'expatrier à Paris, car il ne trouvait plus de travail dans la région).

La grève a duré 54 jours. On occupait et on faisait nos assemblées générales à la Maison du Peuple. On a organisé la solidarité. On avait été voir l'Evêque de Saint-Brieuc, il nous a très gentiment reçus. On a envoyé des équipes faire la quête à la sortie des églises un peu partout dans le département.

L'Inspecteur du Travail était à bloc pour le patron. Quand il est venu à l'usine, il nous a dit : "Vous êtes des cons, vous avez tort, vous n'avez qu'à reprendre le boulot". Il a failli passer au four !

C'était une grève extrêmement dure... Et puis il y a eu une proposition patronale minable -100 sous de l'heure- on a fait une assemblée puis un vote, et il y a eu une légère majorité pour la reprise. Les gars n'en pouvaient plus, après 54 jours...

Beaucoup ne voulaient pas reprendre, les irréductibles dont des responsables syndicaux, ont menacé de saboter le matériel pour empêcher la reprise. Et puis on a réussi à calmer les esprits et on a repris. Syndicalement, ça a fait du mal. Ceux qui ont voté la reprise ne voulaient plus se syndiquer et les autres étaient déçus. Il y a eu une période assez longue où le syndicat a eu du mal à s'implanter de nouveau. Moi, j'ai été licencié pour fait de grève et on a porté plainte. On est passé devant une commission d'emploi qui à l'unanimité, y compris les patrons, a donné tort à la boîte et l'a condamnée à me payer mes salaires jusqu'à ma réintégration. Pendant un an les gars m'apportaient mon charbon et ma paye, sans les primes, évidemment, mais le patron n'a jamais voulu me reprendre. Alors le Comité d'Entreprise m'a embauché pour gérer une coopérative. On vendait de tout, des godasses, du pinard, du fromage. En 53 on s'est tous retrouvé sur le sable. La boîte a fermé. Puis elle a redémarré et des anciens ont été repris, mais pas moi."

## LE PREMIER S.M.I.G.

Sous le nom de "Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti", le S.M.I.G. date d'une loi du 2 février 1950.

A ce propos, la Commission Supérieure des Conventions Collectives cherche à établir un budget-type servant à déterminer le S.M.I.G.

"Par BUDGET-TYPE, il faut entendre un budget tel qu'il assure en tout état de cause et au minimum la satisfaction des besoins individuels et sociaux de la personne humaine, besoins considérés comme élémentaires et incompressibles".

Pour le logement, le patronat demande qu'on retienne un logement de catégorie 4, avec un point d'eau sur le palier.

Pour l'habillement, les représentants C.G.T., C.G.T.-F.O., C.F.T.C. et C.G.O., demandent un pardessus et un imperméable. LE C.N.P.F. et la C.G.A. ne veulent accepter que le pardessus ou l'imperméable.

Concernant la lingerie, les représentants veulent éviter le pyjama.

Et en ce qui concerne le blanchissage, ils insistent pour que le manoeuvre "lave lui-même ses chemises, caleçons, maillots de corps, serviettes et torchons".

Pour l'alimentation, la Commission retenait le chiffre de 2897 calories par jour. Le C.N.P.F. proposait 2400 pour les smigards et 2200 pour les femmes.

Pourquoi ces limitations?

Un représentant patronal n'hésitait pas, en présence des délégués syndicaux, à affirmer sa philosophie :

"Il importe de maintenir une part de misère dans le minimum vital pour éviter aux ouvriers de sombrer dans la paresse".

(D'après la revue "Economie et Politique" qui reprend les procès-verbaux de la négociation)

## QUAND LA J.O.C. MENE L'ENQUETE...

Reproduction d'une circulaire du Mouvement de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine

Fédération J.O.C.F.  
Saint-Brieuc

Chère amie,

Nous allons rentrer dans la deuxième période. Qu'allons-nous faire, sinon la mener à bloc ? Pour cela, voici un programme qui me paraît très réalisable en même temps qu'épatant. Sans doute bien des difficultés, peut-être même des échecs, se dresseront devant toi, mais tu es à même de les surmonter. D'ailleurs, coûte que coûte, il le faut car le CHRIST et les Jeunes nous attendent. Toutes ensemble, nous répondrons : Présentes. Grande union dans la joie et la confiance.

Berthe.

## POUR FEVRIER - MARS

ENQUETE DE LA RESPONSABLE :

BUT PERIODE : Découverte des conditions de travail des Jeunes

De ce qui leur est donné comme apprentissage, afin d'apporter, de trouver des améliorations qui permettront à la Jeune de s'épanouir en Jeune, d'après son tempérament, sa mentalité propre

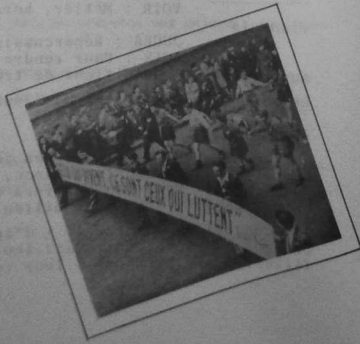
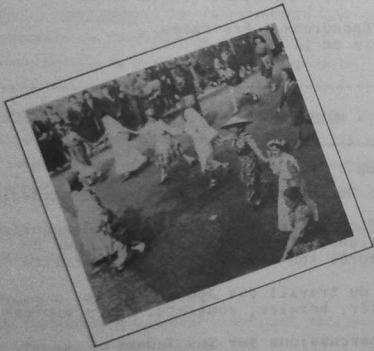
En février : Découverte du travail des Jeunes  
VOIR : Métier, horaire, contrats, cours professionnels

JUGER : Répercussions sur les Jeunes  
AGIR : Pour rendre plus féminines et adaptées aux Jeunes les conditions de travail

En mars : les réactions des Jeunes devant leur travail

ACTION DES JEUNES :

Dans l'action, les jeunes devront découvrir : leur travail : son importance, sa grandeur, la solidarité qui unit tous les ouvriers donc, l'amitié qui doit régner entre les J.T. d'un même milieu, entre tous les travailleurs. les conditions de travail - d'apprentissage à améliorer, à changer pour que ce travail leur permette de vivre en Jeunes filles, de se préparer à leur vie de femme.



images de  
1er MAI  
à Paris

## LA BATAILLE DU LOGEMENT

### . Les squatters

"En Août 1953, c'était au moment des grandes grèves de la fonction publique et il y avait des meetings à la Maison du Peuple.

On apprend que le logement d'une famille vient d'être mis à sac par le propriétaire qui voulait, illégalement, les obliger à quitter l'immeuble. Et à ce moment-là, tout le monde ne trouvait pas à se loger !

Aussitôt, on est tous descendu rue de Gouédic. Le propriétaire en question avait son logement juste en dessous de son locataire. Les pavés et les boulons ont volé et ça a été son tour ! Il s'est retrouvé dans la même situation que son locataire".

### . Expulsions

Quand les gars des forges et Laminoirs débrayaient.

"Il y avait deux petits pères qui avaient été menacés d'expulsion. L'huissier était sur place. Les gars ont laissé tomber les pinces automatiquement. Les gars sont venus. Ils avaient des vestes et des bonnets spéciaux de sidérurgistes. C'était impressionnant. Quand l'huissier a vu cela, il a failli avoir une syncope. Les petits pères sont restés en place. Et le déménageur a été prié de remettre les meubles à l'endroit où ils étaient".

## LE MOUVEMENT POPULAIRE DES FAMILLES

Le M.P.F. s'est constitué à la libération

C'est un mouvement national où sont présents de nombreux militants catholiques. Au départ, l'objectif est d'assurer une entraide pour secourir les familles les plus démunies.

Le M.P.F. organise l'accueil des enfants de la Région Parisienne pendant les vacances.

Le M.P.F. assure le ravitaillement en organisant un circuit de vente directe. Saint-Brieuc n'est pas classé comme "zone sinistrée" à la Libération, mais on manque de tout.

Action pour les mal-logés : le M.P.F. défend les locataires contre les expulsions, signale à la Préfecture les logements non occupés, et soutient les actions des "squatters".

A cette époque, 800 familles sont regroupées au sein du M.P.F. à Saint-Brieuc.

## LE PROBLEME DU LOGEMENT A SAINT BRIEUC PEUT ETRE RESOLU

"LA REALITE TELLE QU'ELLE EST"

Les mal-logés, les très mal-logés sont nombreux. Telle famille de 5 personnes habite rue du Port deux petites pièces humides et sans lumière, dont l'insalubrité est telle que le plus jeune des 3 petits a failli pour cette raison perdre la vie l'hiver dernier. Une autre habite rue Kléber à 4 dans une seule pièce : un troisième enfant doit naître et il n'y a pas de place pour son berceau ; une autre encore vit à la Ville-Héry avec 5 enfants, dans deux pièces toutes petites ; une autre rue de Brest à 4, dont deux enfants tout jeune, dans un local tellement étroit que les deux berceaux touchent la cuisinière et la cuisinière, à son tour, le lit et la table.

Un employé de la ville doit habiter avec sa femme et sa fille dans une mansarde de la rue des 3 Frères Le Goff, sans eau, gaz, ni W.C. Telle famille de la Ville Bernot, vit dans une maison qui tombe en ruines. Il y a deux enfants. La pluie tombe dans les pièces, l'escalier pourri est un danger permanent. La toiture s'effondre petit à petit.

On pourrait multiplier de tels exemples.

D'autres sont sous la menace constante d'expulsion et les rapports lentement s'enveniment entre propriétaire et locataire. Le locataire est aujourd'hui privé de séchoir, demain de son coin de jardin, après-demain de la cour. La vie chez soi devient un supplice.

Ainsi ces deux familles de la rue de Trégueux : le chef de l'une d'elles, qui dernièrement est mort, en était hanté dans son agonie. La terrible et inhumaine loi d'expulsion sans relogement est là, suspendue, que ceux-là qui font aujourd'hui les démagogues et les sensibles ont provoquée et soutenue.

D'autres vivent dans des garnis à 3000, 6000 f. par mois. Et le chef de famille n'en gagne souvent parfois que 14 000, moins, souvent.

Les prix des loyers sont tellement élevés et augmentent sans cesse dans des proportions telles de par la monstrueuse loi du 1er septembre 1948, que les familles se serrent, vivent le plus à l'étroit possible, sacrifiant le logement à la nourriture, la lumière au pain.

Extrait d'un article d'Edouard PRIGENT  
(alors Conseiller Municipal Communiste)

## CHEZ LES OUVRIERS BOULANGERS...

Jean LE FAUCHEUR témoigne.

" La boulangerie, à la Libération, c'était un travail très dur. On faisait des semaines de soixante à quatre vingt heures. Il n'y avait pas encore de machines - pas d'enfourneurs automatiques ni d'allongeuses, ni de peseuses - on faisait tout à la main.

J'ai commencé à réagir par rapport à ces conditions de travail. Il fallait se battre pour défendre nos droits et c'est ainsi que je me suis engagé à la CFTC.

En 1947, j'étais à Guingamp. Il n'y avait pas de Convention Collective, juste un accord de salaire départemental qui était négocié périodiquement avec les employeurs. Et c'était des tarifs aux pièces - on était payé à la baguette!

Nos salaires avaient pris du retard mais pour nous défendre, c'était difficile, puisque nous étions tous dispersés. Il y avait autant d'ouvriers syndiqués que de patrons. On faisait des articles dans la presse pour faire connaître l'évolution du prix du pain et l'évolution de nos salaires.

Parmi les employeurs, j'ai trouvé des gens très corrects. D'anciens ouvriers passés petits artisans. Par contre, il y avait aussi de véritables "pirates".

. A chacun ses arguments.

Mon premier patron à Guingamp payait à la fournée et il avait fait un prix forfaitaire. Moi j'avais fait l'inventaire du pain fabriqué et je m'étais rendu compte qu'on faisait des fournées plus fortes que le forfait - on était volés!

Quand j'ai demandé à régulariser la situation, mon patron a voulu me virer. Mais je savais que ce patron-là faisait du marché noir (c'était encore au temps des tickets de rationnement du pain). Le dernier jour, avant de partir, je lui ai dit: "Chacun ses arguments. Puisque vous voulez me mettre dehors, moi je sais aussi ce qui se passe dans la maison. J'ai pas l'intention de laisser cela comme ça."

Le lendemain, il est venu me voir pour me dire qu'il me gardait et qu'il avait besoin de moi.

. La grève des heures de nuit.

Le syndicat s'est implanté petit à petit. Dans la profession, il y avait une loi anachronique qui datait du début du siècle, qui interdisait le travail de nuit. La boulangerie, ça travaille de nuit, mais en principe c'était interdit. C'était vraiment paradoxal.

Nous demandions une majoration des heures de nuit, mais le directeur de la main-d'oeuvre voulait rien savoir. Il ne voulait pas reconnaître une rémunération puisque la loi l'interdisait. On a donc du faire la grève des heures de nuit. On allait au travail à 4 heures du matin. Et finalement, on a obtenu un accord qui majorait de 25% sur le salaire ouvrier départemental. Et comme on travaillait toujours de nuit, c'était une sacrée augmentation!

. La CFTC.

A travers ces actions, le syndicat CFTC, qui est devenu CFDT en 64, a progressé. A la Libération, la CFTC était encore peu implantée en milieu ouvrier et c'était un syndicat "chrétien".

En 1947, il y a eu un Congrès du syndicat qui a assoupli les termes. Mais on parlait encore de morale sociale chrétienne. Pour moi, on faisait d'abord du syndicalisme. Ce qui est moral, c'est moral et il n'y a pas besoin d'être chrétien. J'étais un contestataire si on veut puisque je voulais aller dans le sens de la déconfectionnalisation."

**FERDINAN: Histoire d'un homme qui aurait aimé vivre de sa ferme.**

FERDINAN est né en 1919, dans une ferme du côté de Moncontour. Quand il a eu 20 ans, c'était la guerre et il s'est retrouvé prisonnier. De ces années-là il garde le souvenir de la faim. A 20 ans on a des besoins, alors là-bas, il en a bavé, ils étaient 6 000 au stalag et il y avait à manger pour 2 000. La guerre a fini et il est rentré à la ferme, sa soeur était restée seule et s'en était bien tirée. Elle avait même préservé le jument de la réquisition en faisant faire par le vétérinaire des certificats comme quoi la bête boîtit et avait des maladies.

Quand peu après, son frère est revenu lui aussi de captivité, la vie a repris comme avant. Mais la ferme était trop petite et ils ont tiré à la courte paille pour savoir qui allait partir. Le frère de FERDINAN a gardé la ferme. C'était juste, il était l'aîné. Bien sûr, s'il avait eu le choix, FERDINAN serait resté.

D'abord FERDINAN a pensé s'embaucher dans les postes, c'était un travail intéressant, pas cher payé, mais qui laisse du temps pour faire des à-côtés. Il n'y avait pas de place dans les postes. Un cousin de sa mère lui a trouvé un travail dans la culture maraîchère en Seine et Oise, alors FERDINAN est parti avec son baluchon.

Avec du beurre qu'il vendait au marché noir, il a payé son voyage. Il n'y avait pas d'autres moyens. Pour son premier boulot, il est mal tombé, peu de paye, pour beaucoup d'heures. Ça n'a pas traîné, FERDINAN a cherché mieux et s'est fait embaucher chez un marchand de vaches qui lui offrait le double. Puis il a travaillé comme tâcheron en Seine et Marne. Il s'occupait des chevaux, du binage et de l'arrachage des betteraves, il faisait la moisson.

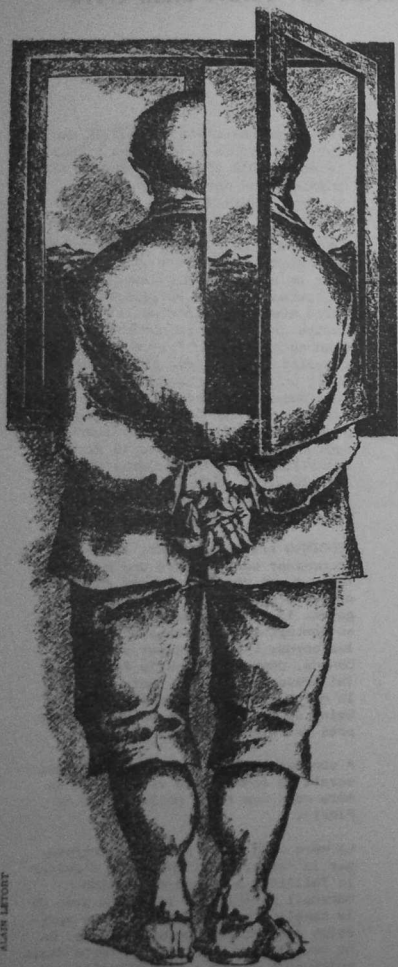
Les dimanches d'été, il allait danser, l'hiver on se réunissait chez le berger d'à côté et autour de la cheminée, on parlait, on lisait. Souvent FERDINAN jouait du violon.

Ce violon, il l'avait construit lui-même en copiant sur un vrai. Il avait pris un vieux bidon, l'avait découpé au couteau, creusé au vibrequin, percé avec une pointe de fer rouge. Quatre trous, quatre cordes, une planchette avec du fil de laiton, un chevalet avec un trou et le violon avait un bon aspect. FERDINAN avait fait aussi l'archet lui-même en tirant dix par dix des brins de la queue d'une jument. Il avait appris tout seul à en jouer et ma foi il se débrouillait bien. Le violon s'est abîmé avec le temps, mais FERDINAN ne l'a jamais quitté, il en traîne encore des morceaux au bas du buffet.

FERDINAN travaillait dur, il voulait économiser pour prendre une petite ferme à son compte ; bosser sous les ordres d'un patron, c'était pas son genre, il aimait avoir sa liberté et se sentait même un peu aventurier sur les bords. L'idée d'aller vivre au Canada, comme certains le faisaient, lui traversa l'esprit. Mais il avait le mal du pays et quand il quitta la Seine et Marne, ce fut pour retourner près des siens, en Bretagne.

A son retour il a rencontré celle qui serait sa femme. Elle vivait avec sa mère dans une ferme de la vallée de Plérin.

La mère déjà âgée, peinait à entretenir la ferme. FERDINAN permit d'éviter la faillite. A l'époque, le plan Marshall envahissait le marché avec de la camelote et les exploitations agricoles étaient lourdement imposées. On ne voulait pas savoir si la terre était cultivable ou non ; tant d'hectares, tant d'impôts. Cela commençait à aller mal pour les petites exploitations.



FERDINAN et sa femme n'avaient pas les mains dans les poches et à force ils réussissaient à tirer leur vie de la ferme. Ils possédaient deux chevaux, douze vaches, dix cochons et une dizaine d'hectares cultivables sur dix-sept. C'était suffisant pour vivre et leur production s'écoulait bien.

Puis il y eut les enfants, cinq en tout et Josette eut des ennuis de santé, et moins de temps à consacrer aux travaux de la ferme. Les difficultés s'accumulaient, la concurrence devenait importante.

En 1955, les bêtes ont attrapé la tuberculose, de précaire la situation est devenue désastreuse. FERDINAN a décidé de tout plaquer. Fallait bien vivre et élever les enfants proprement, non ? Alors ils ont quitté la ferme. FERDINAN est allé s'embaucher au Jouguet, en ce temps-là, la boîte marchait bien. Pour trois millions il a fait construire une maison, le crédit lui prenant la moitié de sa paye, il n'y avait pas tous les jours de la viande dans les assiettes.

Quand il y a eu des difficultés au Jouguet, FERDINAN est allé travailler comme D. S. à Chaffoteaux. Il y est resté vingt ans, jusqu'à la retraite. Il trouve, FERDINAN, que les jeunes sont trop gâtés. Pour connaître la vie, il faut avoir souffert comme lui.

## THEATRE INTERDIT A SAINT-BRIEUC

La pièce s'appelle "DRAME A TOULON", et retrace le procès d'Henri Martin, marin condamné à cinq ans de prison pour avoir refusé de combattre en Indochine.

La troupe des Pavés de Paris vient la présenter à la Maison du Peuple au mois de mai 1952. La Préfecture, jugeant que cette représentation est de nature à troubler l'ordre public, envoie la police interpeller les organisateurs.

Les comédiens ont à peine le temps de terminer le spectacle. Ils doivent s'enfuir par l'arrière de la salle. A la suite de cet épisode épique, le Maire de Saint-Brieuc, M. NICOLAS, intervient auprès du Préfet. Et l'autorisation est enfin accordée à "DRAME A TOULON", qui fut jouée plusieurs fois dans le département.

# DRAME A TOULON

## Henri Martin

PIECE EN 3 ACTES  
ET 19 TABLEAUX

Deuxième Edition

PARIS  
1951

Edité par le Comité  
Défense Henri Martin

"EN CE TEMPS LA, ON SAVAIT S'AMUSER..."

Combien de fois avons-nous entendu cette phrase de ceux pour qui la jeunesse appartient au passé. Ils avaient vingt ans à la Libération, dans une situation si différente de celle que nous connaissons aujourd'hui qu'il paraît bien difficile de comparer. Comment savoir si on s'amusait mieux avant ou si ce sont les souvenirs qu'on garde de sa jeunesse qui embellissent le passé ?

Dans les témoignages que nous avons recueillis, ce qui frappe en premier lieu, c'est la moindre durée du temps libre. Les journées de travail sont plus longues, le samedi n'est pas un jour de congé ; les semaines font souvent plus de cinquante heures, parfois soixante. Restent les soirées et les dimanches, des soirées sans télévision où la vie de famille et les rapports de voisinage occupent plus de place qu'aujourd'hui ; des dimanches qui sont des moments privilégiés de détente et de loisirs.

"A Cesson, le samedi soir, il y avait de grands bals qui n'existent plus maintenant ; on allait à Beaufeuillage, à Beausoleil. Les gens se réunissaient en soirée, comme ça, pour dire des histoires. On se disait bonjour dans la rue ; c'était familial et on se connaissait entre nous ". (Mme CORNILLET)

"On allait chercher des crabes et des bigorneaux ; on appelait ça le torchon. On les mangeait à l'Hotel Amis où il y avait des boîtes à musique ; on dansait la rumba, le swing et le tango". Chez les jeunes militants ouvriers, on se réunissait le soir pour étudier, on découvre les films au ciné-club ; ou encore, avec la jeunesse ouvrière chrétienne, on part en vélo camper.

Les fêtes traditionnelles sont aussi un moyen de s'amuser et de se rencontrer : "Mardi-gras, on se déguisait et on passait de maison en maison à Cesson".

Il y a peu de moyens de transports : on fait des kilomètres à pied pour aller au bal : "le voyage jusqu'à Bréhec par le petit train le long de la côte, c'est tout une expédition".



L'idéal du jeune consommateur ouvrier, quand il s'est nourri et vêtu, c'est d'acheter un vélo qui correspond à plus d'une quinzaine de travail.

Les motos font leur apparition ; mais devant l'usine, s'il y a une voiture, c'est celle du patron.

## le passage du tour de l'ouest à saint-brieuc

*"Les Briochins ont eu cette année une magnifique course avec le "Bon Accueil", des réunions sur piste remarquables avec les clubs briochins, "le Tour de France" qui a été commenté dans tous les coins du monde, puisque des lettres parvenues, cet été, de toutes nos colonies ont apporté la joie d'avoir vu une étape si bien organisée à Saint-Brieuc, devant une foule enthousiasmée, sportive, touristique, accueillante.*

*Hier, c'était le "Tour de l'Ouest" organisé par nos chroniqueurs sportifs et notre Direction.*

*C'est encore avec intérêt que les sportifs briochins ont suivi cette course par la presse parisienne, régionale et locale, et alors que l'écran du Splendide donnait le film officiel du Tour de France, les coureurs du Tour de l'Ouest s'en allaient à vive allure sur nos routes bretonnes, sur notre côte de la Manche.*

*L'heure annoncée dans le journal, comme passage à Saint-Brieuc, avait vivement intéressé tous les amateurs de cyclisme. Tous ceux qui auraient désiré arriver à temps Place Duguesclin, ou sur les routes de Plérin et Languieux, n'ont pu voir le début de la course.*

*Les ouvriers et employés finissant à midi et demie avaient pourtant appuyé sur les pédales ou accéléré la marche pour être là. Il aurait dû y avoir plus de monde. Cependant, nous avons constaté que depuis la côte de Plérin, au Pont de Souzain, boulevard Harel-de-la-Noé, il y avait des rangs serrés de spectateurs, journal en main, scrutant la venue des coureurs, après les voitures de la caravane publicitaire. Près du monument aux morts, la foule se pressait aussi, de même que sur la Place Duguesclin, et dans la descente de Gouédic.*



*Les voitures publicitaires étaient autorisées à vendre leurs produits et à en faire une distribution.*

*Ils n'ont pas manqué l'occasion ; le public se pressait pour approcher des distributeurs, et emporter le plus possible de primes et de souvenirs.*

Il n'y a pas eu d'attente. Les coureurs étaient en avance sur l'horaire, menant la course avec vigueur, et quand la voiture officielle a annoncé l'approche des coureurs de tête, la foule s'est passionnée et s'est penchée pendant que les agents sifflaient.

Le peloton de tête mené par KLABINSKY, dont nous parlons d'autre part, en vie sportive, a passé en trombe, et les maillots bariolés ont traversé la ville à une vitesse formidable. Quelques secondes, quelques minutes, et ils avaient disparu vers la montée de Gouédic, vers Langueux, Saint-René et Les Ponts Neufs, pour arriver au Val-André après 13 h, où se faisait l'émission radiophonique de Monte-Carlo.

Belle propagande touristique pour notre côte quand le speaker a annoncé : "Ici Radio Monte-Carlo, etc... Nous vous parlons du Val André, place des Côtes du Nord". Espérons que nos confrères de la presse parlée auront gardé un bon souvenir de notre pays.

Notre sympathique compatriote RUFFET a été évidemment très acclamé. C'est normal. C'est encourageant. Place Dugesclin, un anonyme a remis 500 F. au brigadier Prigent de la police d'état pour remettre au comité, comme prime à offrir au premier des coureurs passant au chef-lieu, KLABINSKY. Aussitôt, un originaire de Lanvollon, M. Le Clech, un ancien cool bleu, habitant dans L'Aisne et assistant au virage de la Place Dugesclin, a offert également 500 F. au premier des coureurs et 500 F. au premier des Bretons, c'est-à-dire KLABINSKY et RUFFET.

Les amis de RUFFET, aux Ponts-Neufs, et ils sont, paraît-il nombreux, ont vivement acclamé le gars de Saint-Donan.

A midi et demie, les coureurs passaient donc en ville et quelques instants après, les spectateurs rentraient à leur domicile pour commenter cette épreuve et écouter la radio de Monte-Carlo.

La police et la gendarmerie donnaient liberté aux véhicules, aux piétons et aux cyclistes accourus sur les lieux. Les cordages, placés par le soin des Travaux de la Ville, sous la direction de M. Morvan, tombaient peu après.

La ville retrouvait son calme.

Le Tour de l'Ouest, à Saint-Brieuc, était passé.

Article de Ouest-France  
2 et 3 septembre 1950.

## LE DIABLE AU CORPS

Le ciné-club briochin créé en 1950 à l'initiative de Mr. VAILLAC, est un moyen de découvrir des films qui ne passent pas toujours en circuit commercial.

le public est composé d'enseignants, d'employés et de militants ouvriers. Les débats y sont souvent passionnés. Chaque projection est introduite par un petit exposé. Nous reproduisons ici l'un d'eux, qui présente le "Diable au corps", un film qui, à sa sortie en 1947, provoqua bien des remous.





CINE CLUB BRIOCHIN

SEANCE DU 9 OCTOBRE 1951

LE DIABLE AU CORPS (1946)

D'APRES LE ROMAN DE RAYMOND RADIGUET

EQUIPE TECHNIQUE :

Adaptation et dialogues : Aurenche et Bost  
 Réalisateur : Claude Autant-Lara  
 Opérateur : Michel Kelber  
 Décor : Max Douy  
 Musique : René Cloërec

DISTRIBUTION :

Micheline PRESLE (Marthe)  
 Gérard PHILIPPE (François)

LE THEME :

Les amours de François, le lycéen, et de Marthe, dont le mari est au front... Leurs étreintes passionnées ne cesseront qu'avec la mort de Marthe, alors que sonnent les cloches de l'Armistice.

UN film dur, tragique. Mais, comme écrivait un critique, "un film fait pour des spectateurs dignes de ce nom. Et non pour des voyeurs".

LA QUERELLE DU "DIABLE AU CORPS"

Lors de sa présentation en 1947, le film a soulevé des controverses passionnées ; au Festival de Bruxelles, l'Ambassadeur de France quitta la salle pendant la projection... Mais laissons la parole à Claude AUTANT-LARA, meilleur juge que quiconque de ses propres intentions :

"J'ai traité le problème de la jeunesse et de l'amour avec une franchise totale, j'ai voulu exprimer le réalisme du sentiment et non pas faire un film scandaleux... Je me suis attaqué de front à un problème social et sentimental difficile, délicat, mais en conservant le plus de santé possible..."

Le jeune homme est cruel par inconscience, cynique sans le savoir, comme les jeunes gens de dix-sept ans peuvent l'être et l'étaient surtout dans l'étouffant climat de la guerre".

"LE DIABLE AU CORPS" est-il un film immoral ? Comporte-t-il une valeur d'enseignement comme d'aucuns l'ont prétendu ? Autant de questions qui feront certainement l'objet de discussions passionnées, mais courtoises.

LE DIABLE AU CORPS  
 sera projeté au "Cinéma des Promenades"  
 le mardi 9 Octobre  
 à 21 heures précises.

MORALE

526 955 habitants dans les Côtes du Nord en 1946, soit 15 115 de moins qu'au recensement de 1936.

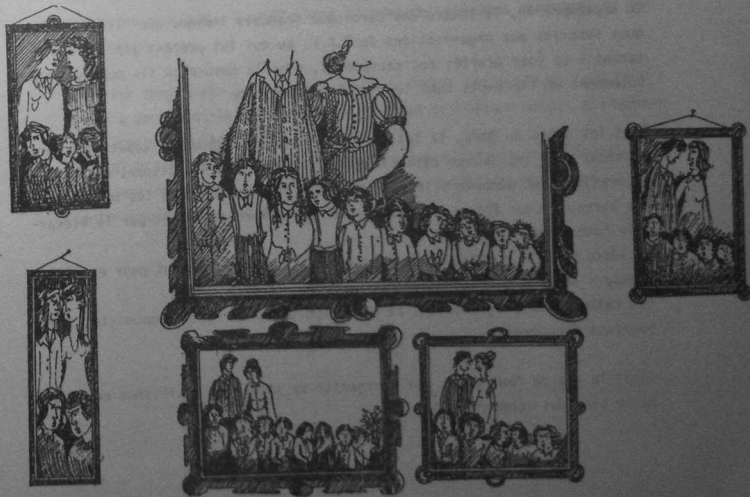
La France de la Libération opte pour une politique nataliste.

"Il faut reconstruire le pays".

Sous le titre éloquent de "MANOEUVRES ANTINATALISTES",

Ouest-France de juin 1950 rend compte dans sa rubrique "Faits divers" d'un de ces drames quotidiens qui en résultent :

"Mr. X., préparateur en pharmacie, a été écroué pour complicité et tentative anti-nataliste, ayant fourni des moyens anticonceptionnels à Mme Y., 41 ans, mère de famille, actuellement à l'hôpital".



## LES COSAQUES ET LE SAINT ESPRIT

Editorial de Paul HUTIN DESGREES dans OUEST FRANCE

"Il est d'autres formes de libération que celle que nous propose le communisme.

Ce n'est pas l'horreur qui nous ouvrira les portes de la fraternité. Le Christianisme trop peu écouté, même par les siens, nous a proposé des voies ; le grand enseignement des derniers papes nous les a rappelées.

Faisons un vœu pour le salut de toutes les bonnes volontés, même égarées. Retournant le mot de Léon BLOY, souhaitons que le Saint-Esprit passe avant les Cosaques".

### Les Cosaques et le Saint-Esprit

L'éditorial de Paul HUTIN DESGREES dans Ouest-France reflète bien le climat d'une époque.

La guerre entre laïcs rouges et calotins blancs prend des allures de croisade.

Du côté de l'Eglise, on ne transige pas !

En septembre 49, la lettre des cardinaux français indique que "les catholiques inscrits aux organisations du P.C.F. ou qui lui prêtent appui s'exposeront à se voir écartés des sacrements, dans la mesure où ils persévèrent sciemment et librement dans leur attitude présente".

Dans les Côtes du Nord, la lettre des cardinaux provoque un débat important. Nombreux sont les jeunes catholiques qui, pendant la Résistance, et après la Libération, ont découvert la réalité de l'exploitation dans les usines et les bureaux. Leur foi ne s'accommode pas des compromis passés par la hiérarchie catholique.

La lutte pour la justice sociale et pour la paix constituent pour eux les premiers devoirs d'un chrétien.

Ces catholiques progressistes se sont rapprochés du Parti Communiste, sans pourtant y adhérer.

C'est le cas de Paul LEON, qui a organisé un réseau de résistance en Allemagne avec des communistes.

Quand il revient à Saint-Brieuc en 1947, gravement malade, éprouvé par la vie des camps, il devient l'animateur du Mouvement de la Paix, et impulse une réflexion qui permet à des gens d'horizons différents de se retrouver ensemble.

C'est le cas aussi de Jean COTTIN, prêtre-ouvrier, qui anime à GUINGAMP des réunions de militants où l'on étudie l'histoire du mouvement ouvrier. L'Eglise ne va pas jusqu'à l'excommunication, mais les met en quarantaine.

Du côté du Parti Communiste, le doute est devenu une trahison. L'Union Soviétique et les démocraties populaires sont présentées dans la propagande du Parti comme le paradis socialiste. L'expérience yougoslave qui s'en écarte est désignée comme une déviation grave qu'on appelle "titisme".

De janvier à avril 49, le procès de KRAVCHENKO, auteur d'un livre dénonçant le système soviétique "j'ai choisi la liberté", contre les Lettres Françaises (journal du P.C.F.) voit affluer le tout Paris de l'intelligensia progressiste. Celle-ci nie devant les juges que le stalinisme ait pu jamais exercer quelque brutalité sur le peuple soviétique. Parmi eux, des noms connus, comme ceux de Pierre COT, Roger GARAUDY, JOLIOT-CURIE, Pierre DAIX, etc...

Ceux qui osent parmi les premiers parler de la réalité des camps soviétiques, comme David ROUSSET, font l'objet de violentes campagnes de dénonciation.

L'Eglise communiste pratique l'exclusion (MARTY et TILLON en font les frais à ce moment-là), pendant que l'Eglise catholique menace d'excommunication ses brebis égarées.

A SAINT-BRIEUC, cela n'empêche pas certains militants communistes et chrétiens de choisir l'unité d'action et la tolérance réciproque, à contre-courant des anathèmes.

## le débat autour de la guerre d'indochine

UN CLIMAT PASSIONNÉ

Le député des Côtes du Nord s'appelle René PLEVEN et il est ministre de la Défense. Quelques mois plus tôt, il a défendu devant l'Assemblée Nationale un projet de loi contre le Sabotage. Le Gouvernement considère qu'en empêchant renforts et munitions de parvenir au Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient, les communistes et leurs amis "poignardent dans le dos ceux qui combattent pour la défense du monde libre".

Cette séance de Mars 1950 au Palais Bourbon est mémorable puisque les députés en viennent aux mains et les parlementaires communistes sont évacués manu-militari.

De son côté, le Parti communiste a lancé toutes ses forces dans la bataille pour la paix en Indochine. C'est lui qui est à l'initiative du Mouvement des Combattants de la Paix et qui appuie l'appel de Stockholm pour la mise hors la loi de la bombe atomique.

Sur cette question, la tension est si forte que le Conseil des Ministres met fin aux fonctions de Joliot Curie au poste de Haut commissaire à l'Énergie atomique après ses prises de position pacifistes.

De nombreuses manifestations ont lieu contre la guerre d'Indochine. A Marseille, les dockers CGT refusent de charger les bateaux chargés d'armes

L'affaire la plus importante de cette période sera le procès fait à Henri MARTIN, marin insoumis qui est accusé de propagande anti-militariste, à bord de son navire, condamné à cinq ans de prison par un tribunal militaire.

C'est dans ce contexte que se déroule le procès des douze de Saint-Brieuc.



De gauche à droite, Armande Daniel, Pierre Moisan, Jean Le Bars, Edouard Quemper, Jean Lejeune, Madeleine Bardelli, Francis Auffret, Pierre Delourme, Roger Ruelloux, Yvette Mallet, Arsène Quignard.

## QUE S'EST-IL PASSE LE 11 MAI 1950 A LA GARE DE SAINT-BRIEUC?

Le 11 Mai 50, cela aurait pu être une journée comme les autres à Saint-Brieuc. 300 manifestants se sont retrouvés à la Gare devant un train de marchandises en provenance de Brest, qui transportait 3 canons du Richelieu destinés à la refonte. Des slogans apparaissent "Plus de canons pour la guerre - vive la Paix". Deux wagons sont dételés et on chante la Marseillaise avant la dispersion.

Pas de quoi fouetter un chat - dirait-on aujourd'hui. Pourtant cette simple manifestation va déclencher une des plus importantes mobilisations qu'ait connu Saint-Brieuc. Ce sera l'affaire des 12.

Dès l'après-midi même, 10 militants choisis dans la foule sont arrêtés à leur travail ou à leur domicile et emmenés à la prison de Fresnes à Paris, inculpés d'atteinte à la défense nationale. Ils y resteront 7 mois.

Ils s'appellent F. AUFFRET, Pierre DELOURME, Roger LE BARS, Armande DANIELLE, Edouard QUEMPEL, Georges FELIN, Pierre MORVAN, Yvette MALLET, Madeleine BARDELLI, Georges QUIGNARD. Deux autres, Jean LEJEUNE et Roger RUELLEUX échappent à l'arrestation en entrant dans la clandestinité. Tous sont des militants connus du P.C.F. ou de la C.G.T. Tous sont connus pour leur courage dans la résistance anti-nazie.

Leur arrestation provoque une émotion considérable dans le département et même au-delà, jusqu'à leur acquittement en Janvier 51.

C'est cette histoire que nous avons voulu retracer ici.

Devant le Tribunal militaire  
les 12 de Saint-Brieuc  
récitent la leçon  
QU'ON LEUR A APPRIS

Le Populaire

ATMOSPHÈRE  
DE MEETING  
au procès  
de Saint-Brieuc

Le Figaro

Les douze de Saint-Brieuc  
Des otages, comme  
au temps des nazis?

L'Humanité

# LA MARSEILLAISE DE SAINT-BRIEUC

Les événements vus par l'écrivain Jean-Pierre CHABROL, alors journaliste à l'HUMANITE.

Les yeux de René étincellent parfois...  
 - Mais regardez donc là-bas... sur les voies!  
 En ce clair matin, on sent déjà dans l'air la venue du printemps, toute l'humidité engoutie cet hiver s'évapore et la terre fume une gaULOISE bleue.  
 Le regard étincelant d'André porte vingt regards vers la rame de wagons stationnée en face de l'hospice des sourds-muets, sur la voie 3.  
 - On y va?  
 Le vélo est appuyé contre la balustrade, le cabas de la ménagère posé à terre... La passerelle est encombrée, comme la tranchée abandonnée par ceux qui sont partis à l'assaut...  
 Sur les plates-formes du train de la voie 3, en queue de la gare de Saint-Brieuc, il y a trois gros canons de marine.  
 C'était le 11 Mai dernier au matin.

### Des canons...

Au dépôt, les cheminots sont tous devant la porte. Certains regardent à la dérobée. Jacques, Robert ou Marcel. Ceux qui ont le plus souffert de la dernière guerre, ceux qui ont perdu l'être le plus cher, mais tous ici en ont souffert. Et les yeux se tournent à nouveau vers les canons.  
 L'heure de la soupe, les ouvriers sortent de l'usine, les employés des bureaux. Voici les mécaniciens du garage de l'Electricité de France et les dactylos quittant leurs machines. Devant la gare, derrière la gare, rue de la Gare, des groupes se forment.  
 ... des canons... un train... près du pont, là-bas... voie 3...  
 Les cheminots, devant le dépôt, rédigent une protestation et vont la porter au chef de gare.  
 Des groupes descendent de la passerelle, ils entrent par les bagages, par toutes les portes, les voyageurs suivent, les employés de la S.N.C.F., personne ne songe plus à acheter ou à réclamer des tickets de quai...  
 ... des canons... un train... près du pont

La gare, les quais envahis par une foule qui se dirige vers le convoi stationné... Des centaines de personnes...  
 La locomotive est entourée, on inscrit sur son gros ventre, à la craie, comme sur un tableau noir:  
**NOUS VOULONS LA PAIX. PAS DE CANONS.**  
 Le commissaire de police arrive, il se trouve face à face avec une foule calme, résolue...  
 - Partez, rentrez chez vous, ceci ne vous regarde pas...  
 Les trois bouches à feu des grosses pièces de marines sont là et tous ont connu la guerre... Le commissaire reconnaît Jean Lejeune, héros de la Résistance...  
 - Je rends monsieur Lejeune responsable...  
 Des voix s'élèvent:  
 - Nous sommes tous responsables!...  
 Le policier s'en va et une Marseillaise si belle de foi et d'avenir s'élève de la foule immobile, dans l'air bleuté de Bretagne, en ce matin du 11 Mai. La Marseillaise de Saint-Brieuc!

### La traction des ravisseurs

Nous en sommes au temps où La Marseillaise du peuple fait trembler les Ministres, aux temps où l'hymne officiel de la République française écorche le gouvernement.  
 Roger Le Bars a mangé; il est près de 14 heures, une traction noire s'est arrêtée à sa hauteur, deux hommes en sortent, le poussent brutalement dans la voiture qui démarre en pétaradant.  
 Mme Le Bars, clouée de surprise et d'émotion, a assisté à la scène.  
 Pierre Deloume est chez le docteur, il vient se faire soigner un mauvais furoncle. Des hommes font irruption dans le cabinet médical:  
 - Police! Surtout nous!  
 - Mais... mon pansement...  
 - Pas le temps, allez oust!  
 En bas, la traction attend, sous pression. Yvette Mallet est devant sa machine à écrire, le papier qu'elle est en train de taper elle ne le terminera pas...  
 - Allez... oust!  
 Et la traction redémarre.  
 Ils sont déjà dans l'appartement de Francis Auffret.  
 - Pas la peine de te changer, dépêche-toi...  
 Pierre Moisan est à son bureau... la traction.

La traction continue sa sinistre besogne d'enlèvements tout l'après-midi. A 16 heures elle s'arrête devant le siège de la Fédération du Parti. Ils perquisitionnent, ils cherchent Jean Lejeune.  
 - Pas là, rien à trouver...  
 Ils vont repartir...  
 - Au fait, tu y étais aussi...  
 Et Armand Daniel, la douce Mantick, est poussée dans la traction.  
 Mme Bardelli est aussi arrêtée dans la rue en face de chez elle.  
 Au fur et à mesure, les policiers emmènent leurs prisonniers au commissariat; de là dans un fourgon, en deux fois, on les emmène à la gendarmerie de Collinée.  
 - S'ils essayent de s'évader, tirez dessus! A la gendarmerie de Collinée, en pleine brousse, comme pour un mauvais coup. Là, on les fouille, là on les interroge. Puis c'est le départ pour la prison Jacques Cartier à Rennes.  
 Le soir même, à Saint-Brieuc, des milliers de personnes se réunissent pour protester contre ces arrestations arbitraires. Des patrouilles avaient été arrêtées...  
 Mandat d'arrêt contre Edouard Quimper, contre Jean Lejeune, contre Jean Ruellex...

Ils n'osent pas les arrêter. Ce sont des militants, des dirigeants du peuple, toujours entourés affectueusement par le peuple. Dans les douces villes du pays d'Armor, sur les places de ses petits villages, ils prennent quotidiennement la parole devant des centaines de personnes, les gendarmes, les C.R.S., les policiers de tous uniformes, les policiers civils n'osent pas approcher.

Près d'un million de francs étaient collectés sous l'impulsion du Secours Populaire Français dans le seul département des Côtes du Nord. De nombreuses personnalités donnent leur adhésion au Comité de Libération des emprisonnés. M. Lorguillou, secrétaire général adjoint de la mairie de Saint-Brieuc; M. Léon, secrétaire du Mouvement de Libération du Peuple; un catholique; Mme Nicolas, conseillère municipale socialiste; de nombreux intellectuels; Mmes Lécauyer et Lejeune, professeurs au lycée; de nombreux commerçants, artisans. Le Maire de Saint-Brieuc offre son témoignage et avec lui 34 personnalités, dont l'abbé Auffret, M. Auber, ingénieur en chef de l'Electricité de France et l'assistante sociale, Melle Garoche...

Au mois de décembre, les 10 prisonniers sont libérés. Les 10 Combattants de la Paix qui ont lutté pendant 7 mois contre les murs étouffants de leur prison.

Par notre action **NOUS POUVONS ARRACHER L'ACQUITTEMENT DES DOUZE** ont montré successivement, hier, au Splendide Raymonde DIEN, M.M. DENIS, le Commandant JOUNEAU Les ouvriers des usines Chalos, Sambre-et-Meuse et les municipaux ont observé des arrêts de travail

**D**EPUIS longtemps sans doute la population brieuchine n'avait manifesté autant de fermeté qu'en ce jour d'ouverture du procès des Douze. Comme on comprend pourquoi le anti-terre.

## LE PROCES

Le procès se déroule dans une atmosphère passionnée, en Janvier 51, au Tribunal du Cherche Midi. La presse de droite reconnaît la minceur du dossier mais ne manque pas de souligner "que les inculpés récitent leur leçon" (Le Populaire), ou sont de simples lampistes manipulés par un chef d'orchestre clandestin. La presse de gauche (Humanité, le Soir, Libération), ou libérale (le Monde), se fait l'écho des déclarations des témoins et des avocats et insiste sur l'incohérence de l'accusation. Nous reproduisons ici un compte rendu d'audience de Simone Téry dans l'Humanité qui donne une idée du climat du procès.

«Pauvre commissaire du Gouvernement!  
Il faisait peine à voir! D'abord, pour-  
quoi était-il là? La présence même du  
Colonel Gonnot était la meilleure preuve  
de la pression que le Gouvernement tente  
d'exercer sur le Tribunal. N'est-il pas  
inouï, en effet, qu'il ait été fait  
appel à lui en plein cours des débats  
pour remplacer le Capitaine Bompard,  
jugé sans doute trop favorable aux  
inculpés?»

Ce n'est pas un réquisitoire qu'a pronon-  
cé le Colonel Gonnot, mais un plaidoyer  
pour tenter de défendre le Ministère  
Public et la répression gouvernementale  
contre les Français qui luttent pour la  
Paix. Mais M. Pleven n'a-t-il pas pu  
mieux trouver pour défendre sa mauvaise  
cause?

Le Colonel cherche ses mots, il ânonne,  
il ne sait pas même le français:  
"Pourquoi n'y avoir-t-il eu...?" lâche-  
t-il, par exemple. Que de pataquès et  
de perles! "Les trente minutes se passent  
à cheval par rapport à l'heure du départ."  
"Certains membres ont coupé un demi-accou-  
plement." Il lit ses notes: "Les Effés  
... Les Effés... Les F.T.P.!" D'où il  
apparaît que ce militaire ne connaît pas  
même les soldats de la Résistance!

"Quand la politique entre dans le prétoire  
assure-t-il, la justice en sort!" Comme  
c'est vrai ça! murmure-t-on dans la salle.  
Ce qui n'empêche pas le commissaire de  
mettre en cause "une campagne menée dans  
la presse extrémiste" et d'assurer: "le  
témoignage de Le Léap prouve la prémé-  
ditation permanente" (sic). La preuve que  
l'instruction n'a pas été menée "trop  
vite" c'est que les prévenus sont restés  
sept mois en prison préventive! On a  
reproché la longueur du transfert par  
route des prévenus; "C'est que le trans-  
fert par chemin de fer aurait provoqué  
des incidents pendant le trajet."

Comment arguer plus naïvement que les chemi-  
nôts et voyageurs auraient pris fait et cause  
pour les détenus, que la population entière  
approuve leur action?

### Drôles de "preuves"

Ensuite, il se défend de l'accusation d'incor-  
pétence des tribunaux militaires pour juger  
des civils et des infractions à la police des  
chemins de fer". Puis, du fait que les prévenus  
n'étaient pas au régime politique.

Voici les seules "preuves" de la culpabilité  
qu'il a pu réunir: "Le chef des gardes mariti-  
mes est venu dire au chef de gare que ça  
sentait le brûlé". Et encore: "Ruelleux aurait  
été vu avant la manifestation". Et la preuve  
massue: "Ils ont écrit sur la locomotive, à  
la craie: "Pas de canons pour la guerre!". Ce  
slogan bien connu, c'est l'aveu!"  
La preuve que les inculpés n'ont pas été choi-  
sis pour leurs opinions politiques, c'est que  
Chapron a déclaré à l'instruction: "Non, je  
n'ai pas le sentiment que j'ai été choisi!"  
Parbleu, puisqu'on l'a relâché aussitôt!  
Mais Gonnot oublie de mentionner ce détail.  
Et le reste à l'avenant. Le colonel assure  
gravement: "Ce n'est pas pour la Marseillaise  
que nous poursuivons" et plus tard: "Ce n'est  
pas leur passé que nous leur reprochons éven-  
tuellement" (sic), ce qui soulève une longue  
rumeur indignée. C'est bien la première fois  
qu'on vit un commissaire du gouvernement - et  
un militaire encore! - ne pas rendre hommage  
au patriotisme de héros de la Résistance.  
Même ce passé glorieux ne lui paraît pas digne  
d'être mentionné!...

Ce n'est qu'au bout d'une heure, à la fin de  
toutes ces excuses et justifications pénibles  
que le colonel, en quelques phrases hâtives  
et comme honteuses, après avoir dit qu'il faut  
assurer "l'homogénéité de notre armée", affirme  
que la "loi reste la loi". Il demande donc  
la condamnation des inculpés "en assortissant  
les peines appliquées à la responsabilité de  
chacun"....

## témoignages

Jean LE GARNON  
ex-secrétaire de l'Union Départementale C.G.T.  
des Côtes-du-Nord

"Jean LE BARS était le trésorier de la C.G.T.

Il a été arrêté chez lui à 14h., alors qu'il se rendait à son travail.  
Evidemment, il n'avait pas eu le temps de nous prévenir, et il avait  
sur lui la clé du coffre.

Nous étions à ce moment-là en pleine préparation des élections aux  
Caisses de la Sécurité Sociale. Il a donc fallu faire le voyage à  
FRESNES, et c'est de là-bas que nous avons organisé les élections,  
avec Jean LE BARS."

Francis AUFFRET  
l'un des Douze  
raconte son arrestation

"Quand nous avons été arrêtés, on nous a conduits en camion jusqu'à  
RENNES, en prenant des petites routes détournées.

On était enchaîné 2 par 2 comme si nous étions des truands dangereux.

Après 8 jours à Rennes, on nous a emmenés à LA SANTE, où l'on a lutté  
contre les conditions de détention. Il n'y avait même pas d'eau, c'était  
plein de cafards.

On a finalement obtenu un statut de prisonniers politiques, le droit  
de lire et d'étudier, de se promener seuls dans la cour.

La solidarité a été si importante que les collectes nous ont assuré  
l'équivalent de nos pertes de salaires pendant les 7 mois de détention."



ANNEXE I

DEPARTEMENT des Cotes du Nord

RESULTATS des Elections Législatives

ANNEE 1945 ANNEE 1951

PARTIS	ENSEMBLE du DEPARTEMENT		St BRIEUC		DINAN		GUINGAMP		LANNION	
	1945	1951	1945	1951	1945	1951	1945	1951	1945	1951
P.C.F.	28,3 %	38 %	24,2 %	22,0 %	21,7 %	22,2 %	35,8 %	37,9 %	50,7 %	28,9 %
SELO.	21,2 %	13,4 %	22,2 %	15,5 %	21,1 %	10,5 %	20,7 %	12,8 %	21,4 %	14,9 %
Liste LE GAC		4,2 %		3,2 %		6,5 %		3,1 %		3,9 %
Liste RÈVEU	18,7 %	24,6 %	16,3 %	19,1 %	21,7 %	31,2 %	13,5 %	18,9 %	23,2 %	29,3 %
R.P.F.		15,8 %		22,5 %		15,4 %		12,5 %		12,4 %
M.R.P.	31,8 %	14 %	37,3 %	16,7 %	35,5 %	14,2 %	29,5 %	14,7 %	24,7 %	10,6 %

GAUCHE et CENTRE G.	49,5 %	45,6 %	46,4 %	41,6 %	42,8 %	39,2 %	56,9 %	53,8 %	52,1 %	47,7 %
DROITE et CENTRE D.	50,5 %	54,4 %	53,6 %	58,4 %	57,2 %	60,8 %	43,1 %	46,2 %	47,9 %	52,3 %

ANNEXE II

QUELQUES REFLEXIONS AUTOUR DE TROIS DEBATS

De février à juin, le secteur "ENTREPRISES" du Centre d'Action Culturelle a organisé trois débats centrés sur les luttes et la vie quotidienne des ouvriers.

VIVRE ET LUTTER A LONGWY

Des militants syndicaux qui travaillent dans la sidérurgie sont venus expliquer, à partir d'un montage-diapositives, leur lutte de 1979 et les leçons qu'ils en tirent.

Cela a été l'occasion de discuter des problèmes de l'emploi dans les régions et des moyens de lutte utilisés, et également de permettre que les ouvriers se rencontrent et connaissent directement la réalité souvent déformée par les media.

" LA VIE EN BLEU" DE JACQUES FREMONTIER

L'auteur de ce livre a mené une enquête sur la culture ouvrière, le mode de vie quotidien en dehors de l'usine.

Le secteur "entreprises" a préparé ce débat avec un groupe de lecteurs ouvriers, ce qui a permis un échange sur la condition ouvrière, le mode vie, les loisirs et le travail.

" LE DOS AU MUR" DE JEAN-PIERRE THORN

Un incident technique n'a permis de voir que la moitié du film, mais le débat en présence du réalisateur s'est néanmoins révélé très riche, et a porté sur les difficultés rencontrées dans plusieurs entreprises en lutte de 1979 à 1981 : les questions que se posent de nombreux ouvriers sur le fonctionnement des syndicats, le sectarisme et la division.

CES TROIS DEBATS ont réuni à chaque fois entre 40 et 60 personnes, en majorité des ouvriers.

Il s'agit donc d'un public limité, et cet état de faits conduit à se poser des questions sur le sens de l'action culturelle en direction des entreprises.

On pense aux films de RENOIR sur 1936, aux chansons du JOINT FRANCAIS, aux livres de Louis GUILLOUX, etc..., mais on renonce à donner les moyens à cette culture populaire de s'exprimer aujourd'hui.

Dans cette brochure, est évoquée par exemple la bataille pour imposer les représentations de théâtre sur l'affaire HENRI-MARTIN en 1952.

De nos jours, la censure emprunte des chemins plus détournés et plus subtils.

Le modèle culturel dominant, tel qu'il est diffusé par la radio, la télévision et la grande production cinématographique et théâtrale, ignore le plus souvent la réalité ouvrière et les cultures locales et régionales.

Les Comités d'entreprise, par manque de moyens et quelquefois de réflexion, n'ont pas la possibilité de défendre un projet alternatif.

Cela peut mener, si nous n'y prenons pas garde, à la disparition pure et simple d'une mémoire, d'une culture et d'une identité.

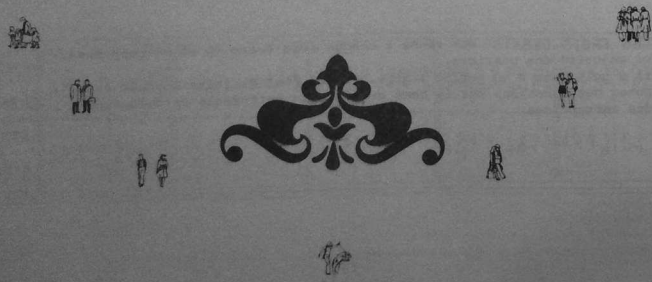
L'effort entrepris par le Centre d'Action Culturelle depuis trois ans ne doit pas être considéré comme une opération passagère, qui la transformerait en simple alibi.

Les résultats enregistrés, les liens qui ont été noués, les pistes défrichées, doivent trouver un prolongement dans une action permanente et une plus grande concertation, avec un réseau d'animateurs bénévoles dans les entreprises.

Ils ont confirmé l'idée qu'il existe bien une culture ouvrière vivante aujourd'hui, mais que cette culture n'a pas accès aux grands media ; plus grave encore, elle semble censurée, ignorée en tout cas, par ceux qui en sont les acteurs immédiats. Le peu d'écho rencontré auprès des Comités d'Entreprise et des Unions Locales des syndicats pose un réel problème.

Chacun admet que les avancées sociales de la classe ouvrière ont été accompagnées de chansons, de livres, de films, du surgissement de l'imagination et de la création populaires.

A nous tous de faire en sorte que cette culture trouve aujourd'hui les possibilités de son expression vivante.



### ANNEXE III

#### RÉSUMÉ DES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 1950

**JANVIER** - "L'affaire des Généraux"  
Le général Revers, ancien chef d'Etat Major, est limogé. Le bruit court qu'il aurait vendu un rapport militaire au Vietminh.

**FÉVRIER** - Démission des ministres socialistes et remaniement du Gouvernement de Georges BIDAULT. Fin du tripartisme.  
- Adoption du S.M.I.G.  
- Grèves dans la métallurgie

**MARS** - Débats houleux à l'Assemblée Nationale à propos de la Loi sur le sabotage. Pour empêcher le vote de la loi "scélérate", qui vise à réprimer les cas de complicité dans les sabotages et les atteintes au moral des armées, les communistes pratiquent l'obstruction à la Tribune.

Vague de grèves pour l'augmentation des salaires. Attitude dure du Gouvernement. Evacuation de Renault par la police.  
- Appel de Stockholm pour la mise hors la loi de la bombe atomique.  
- Grève des dockers de Marseille, pour retarder le départ des bateaux pour l'Indochine.

**AVRIL** - Grève du Bâtiment à Brest. Les gendarmes ouvrent le feu; E. MAZE, ouvrier de 26 ans, est tué.  
- Marche des métaux de Saint-Nazaire sur Nantes.  
- Révocation de P. JOLIOT-CURIE de son poste au Commissariat à l'Energie atomique.  
- Meetings en faveur de l'Ecole libre.

**MAI** - L'A.C.A. publie une note contre le divorce et l'avortement, ce dernier étant un crime que l'Eglise frappe d'excommunication.  
- Bataille de Dong-Khé, en Indochine

**JUIN** - Elections aux Caisses primaires de la Sécurité Sociale et des Allocations Familiales.  
- Démission du Gouvernement BIDAULT. Investiture du Gouvernement QUEUILLE (Radicaux et M.R.P.).  
- Début de la Guerre de Corée

**JUILLET** - Démission du Gouvernement QUEUILLE.  
- Investiture de PLEVEN - Gouvernement Centre gauche (S.F.I.O. - Radicaux - M.R.P.)

**AOUT** - Envoi d'un bataillon français en Corée.

**OCTOBRE** - Défaite française à CAD-BANG.  
- Loi portant la durée du service militaire de 12 à 18 mois.  
- Lancement du plan PLEVEN d'armée européenne.

**NOVEMBRE** - Révocation des maires communistes de Paris par le Ministère de l'Intérieur.  
- Les troupes chinoises interviennent en Corée.

**DECEMBRE** - Discours de DE GAULLE à Lille : "Je suis quant à moi tout prêt à prendre le pouvoir".

SOURCES : "Les Français", de Gérard VINCENT - P. 45-75 - Ed. Manon - 1945  
"La France de la IV<sup>e</sup> République" - J.P. ROUX - Ed. du Seuil

Cette brochure a été réalisée par Ariel NATHAN, avec le concours de Catherine BARUGONI, dans le cadre du projet "Mémoire ouvrière, culture populaire".  
Publication C.A.C. - Commission paritaire en cours.  
9, rue du 71<sup>e</sup> R.I. - Directeur de publication: André 22000 SAINT-BRIEUC FELLER.

